



---

PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 21 JUILLET 2017

**PV n° 2017/6**

Le Conseil Municipal de la Commune de PAYS DE CLERVAL s'est réuni le :  
Vendredi 21 juillet 2017 à 20 H 00,  
en Mairie de PAYS DE CLERVAL,  
sous la présidence de M. GARNIER Georges, Maire.

La convocation a été adressée aux conseillers municipaux et affichée le :  
13 juillet 2017.

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs BARBIER Jean-Marie, BOURGEOIS Gérard, CARLIN Évelyne, CHAMOT Gilbert, CHASSOT Éric , GARNIER Georges, GIRARDOT Marianne, HENRIET Daniel , LEJEUNE Michel, MONIN Philippe, MOREL Jean-Louis, MOREL René, NEVERS Denis, TAMISIER Jeannine, VERMOT Jean-Claude, *Conseillers Municipaux*

**Étaient excusé(e)s avec procuration :**

- CASARTELLI Ludovic, excusé, procuration à CHAMOT Gilbert
- CHEVALIER Agnès, excusée, procuration à GARNIER Georges
- ESCAMILLA Véronique, excusée, procuration à VERMOT Jean-Claude
- GUYON Corinne, excusée, procuration à MOREL Jean-Louis
- PREDINE Anaïs, excusée, procuration à GIRARDOT Marianne

**Était excusé(e) sans procuration :**

- CORDELIER Emmanuelle

**Était absente :**

- YOYOTTE Marie-Line

**Secrétaire de séance :**

Mme GIRARDOT Marianne est désignée secrétaire de séance à l'unanimité, par le conseil municipal, fonction qu'elle accepte

M. le Maire :

- ouvre la séance du conseil municipal, à 20 heures
- distribue, pour visa des membres présents, le tableau de présence de la séance du conseil municipal du 21 juillet 2017

**Lecture est donnée de l'ordre du jour :**

- 2017/6/001 Approbation du procès-verbal n° 2017/5 de la séance du 28 avril 2017
- 2017/6/002 AMI Bourgs-Centres : plan de financement prévisionnel de l'opération
- 2017/6/003 Démolition bâtiments A, B et C rue de Verdun, rue Haute et rue Basse : avenant n°1
- 2017/6/004 Rallye Pays de Montbéliard : sollicitation d'une subvention
- 2017/6/005 Restos du Cœur : sollicitation d'une subvention
- 2017/6/006 Centre de Gestion du Doubs : Service Missions Temporaires
- 2017/6/007 Échange maisons 2 rue Haute et 3 rue Saint-Quentin
- 2017/6/008 Projet éolien de la côte d'Armont : adaptation du projet initial
- 2017/6/009 Informations diverses

M. le Maire, après lecture de l'ordre du jour, a informé le conseil municipal du retrait de l'ordre du jour de la délibération n° 2017/6/008 : projet éolien de la côte d'Armont : adaptation du projet initial, de manière à intégrer des éléments nouveaux et récents à l'analyse de ce projet.

**OBJETS ABORDÉS LORS DE CETTE SEANCE**

**2017/6/001 Approbation du procès-verbal n° 2017/5 de la séance du 28 avril 2017**

Le procès-verbal n° 2017/5 de la séance du 28/04/2017, dont un exemplaire a été adressé à chaque conseiller municipal, a fait l'objet du vote suivant : 17 voix pour, 2 voix contre, 1 abstention.

**2017/6/002 AMI Bourgs-Centres : plan de financement prévisionnel de l'opération**

Dans le cadre de l'AMI-Bourgs Centres, la commune a pris la délibération n° 2017/4/016 : AMI régional revitalisation des bourgs-centres : adhésion au groupement de commande entre la commune de Pays de Clerval et la commune de Sancey pour la réalisation d'études de programmation relative à la revitalisation des bourgs-centres, le 07 avril dernier.

Néanmoins, afin de répondre aux attentes de la Préfecture pour le dépôt du dossier de demande de subventions du contrat de ruralité, il convient de compléter cette dernière afin d'intégrer le plan de financement prévisionnel suivant :

DÉPENSES	MONTANT HT	MONTANT TTC	RESSOURCES	MONTANT TTC	%
Frais études de programmation pour la revitalisation des bourgs-centres de Sancey et Pays de Clerval	100 000	120 000	État (contrat de ruralité)	12 000 €	10 %
			Région	72 000 €	60 %
			Autofinancement (commune de Sancey et Pays de Clerval)	36 000 €	30 %
<b>TOTAUX</b>	<b>100 000 €</b>	<b>120 000 €</b>		<b>120 000 €</b>	<b>100 %</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 20 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, approuve :

- le plan de financement prévisionnel proposé
- la prise en charge par les communes de Pays de Clerval et Sancey des financements non acquis pour cette opération, en respectant les termes définis dans la convention de groupement de commande conclue entre les deux communes

**2017/6/003 Démolition bâtiments A, B et C rue de Verdun, rue Haute et rue Basse : avenant n°1**

M. le Maire informe le conseil municipal que suite à la démolition des bâtiments A, B et C, rue de Verdun, rue Haute et rue Basse par l'entreprise TP MOUGEY ET FILS, 10 route de Chasot, 25340 Crosey Le Grand, il y a eu une augmentation de la masse de travaux.

Ainsi, il y a lieu de prendre un avenant en plus-value concernant l'habitation rue Haute.

Le montant de celui-ci s'élève à 8 211,20 euros HT, soit 9 853,44 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 17 voix pour, 0 voix contre, 3 abstentions :

- Accepte de passer ledit avenant
- Autorise M. le Maire à signer l'avenant et tous documents afférents

**2017/6/004 Rallye Pays de Montbéliard : sollicitation d'une subvention**

M. le Maire expose au conseil municipal que l'ASA PAYS de MONTBELIARD (Association Sportive Automobile du Pays de Montbéliard) a présenté une demande de subvention pour la 13<sup>ème</sup> édition du rallye automobile. Cette dernière se déroulera les vendredi 15 et samedi 16 septembre 2017 dans notre commune.

Le paiement interviendra par mandat administratif sur présentation d'un justificatif et d'un RIB ou RIP.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 20 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, décide d'attribuer une subvention d'un montant de 1 500 euros à cette association.

**2017/6/005 Restos du Cœur : sollicitation d'une subvention**

M. le Maire expose au conseil municipal que « Les Restaurants du Cœur du Doubs », centre de distribution de l'Isle Sur Le Doubs, a présenté une demande de subvention pour une sortie au parc d'attractions de FRAISPERTUIS.

Le paiement interviendra par mandat administratif sur présentation d'un justificatif et d'un RIB ou RIP.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 19 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention, décide de leur attribuer une subvention d'un montant de 100 euros.

#### **2017/6/006 Centre de Gestion du Doubs : Service Missions Temporaires**

M. le Maire expose au conseil municipal que le Centre de Gestion du Doubs a créé un service de missions temporaires afin de pallier l'absence momentanée de fonctionnaires territoriaux ou pour des besoins occasionnels.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 20 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

- donne son accord
- autorise M. le Maire en cas de besoin de recourir à ce service mis en place par le Centre de Gestion du Doubs

#### **2017/6/007 Échange maisons 2 rue Haute et 3 rue Saint-Quentin**

La revitalisation du bourg-centre, et particulièrement de la partie historique de la commune, impose un réaménagement de la rue Haute dans la mesure où les stationnements à proximité des cabinets médicaux sont en nombre limités.

La commune, ayant dans cette perspective acquis le bâtiment 3 rue Saint Quentin, a proposé au propriétaire de la maison 2 rue Haute, M. PILARD Dominique, un échange d'immeubles dans le but d'augmenter la capacité de stationnement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 19 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention :

- Émet un avis favorable à cet échange
- Confie à Maître Frédéric CARTIER, notaire à Pays de Clerval, la rédaction de l'acte notarié
- Autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

#### **2017/6/009 Informations diverses**

##### **➤ Décision du Maire**

\* **N°2017.D5 du 02/06/2017** : M. Anthony BLUZET  
Résiliation bail de location  
Au 2 D, 2<sup>ème</sup> étage, rue Porte des Noyes  
À compter du 06/07/2017

M. le Maire de la ville de Pays de Clerval décide qu'il y a lieu de résilier le bail de location du logement établi au nom de M. BLUZET Anthony, au 2 D, 2<sup>ème</sup> étage, rue Porte des Noyes, 25340 PAYS DE CLERVAL, à compter du 06 juillet 2017

➤ **Travaux salle du conseil municipal**: de façon à améliorer la qualité acoustique de la salle du conseil, des travaux ont été réalisés concernant le plafond de celle-ci. Profitant de cette rénovation, un équipement pour vidéo projection a été également installé.

##### **➤ Écoles :**

- La rentrée de 2017 s'effectuera avec des effectifs de 100 élèves en maternelle (4 classes) et 200 élèves en primaire (8 classes).
- Les travaux de réhabilitation de l'école primaire et de création d'un périscolaire ont été lancés. L'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) a été sélectionnée : entreprise SOLIHA, anciennement HDL.
- Durant l'année scolaire 2017-2018, une réflexion sera mise en place concernant le retour à la semaine scolaire de 8 demi-journées pour la

rentrée 2018. Le rythme actuel est de 9 demi-journées avec TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

**Prochaine séance du conseil municipal :**

La date de la prochaine séance du conseil municipal sera fixée ultérieurement.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 10 .**

Le Maire,  
Georges GARNIER.

